Procedure file

Informations de base

INI - Procédure d'initiative	2020/2117(INI)	Procédure terminée
Incidences et retombées commerciales de l?épidémie de COVID-19 Sujet 2.10 Libre circulation des marchandises 4.20.01 Médecine, maladies Priorités législatives La réponse de l'UE face à la pandémie de Covid-19		

Acteurs principaux

Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	INTA Commerce international		28/04/2020
		S&D VAN BREMPT Kathleen	
		Rapporteur(e) fictif/fictive	
		epp ASIMAKOPOULOU Anna-Michelle	
		renew europe. RAFAELA Samira	
		BRICMONT Saskia	
		HAIDER Roman	
		ECR ZAHRADIL Jan	
		SCHOLZ Helmut	
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	DEVE Développement		28/05/2020
		epp ASIMAKOPOULOU Anna-Michelle	
	AGRI Agriculture et développement rural		10/03/2021
		epp AMARO Álvaro	
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	

	Commerce	HOGAN Phil

Evénements clés

17/09/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
25/05/2021	Vote en commission		
02/06/2021	Dépôt du rapport de la commission	A9-0190/2021	Résumé
05/07/2021	Débat en plénière		
06/07/2021	Résultat du vote au parlement		
07/07/2021	Décision du Parlement	T9-0328/2021	Résumé

Informations techniques

Référence de procédure	2020/2117(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d?initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 54
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	INTA/9/03456

Portail de documentation

Projet de rapport de la commission		PE689.689	19/03/2021	EP	
Amendements déposés en commission		PE691.343	20/04/2021	EP	
Avis de la commission	DEVE	PE680.970	11/05/2021	EP	
Avis de la commission	AGRI	PE689.844	11/05/2021	EP	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0190/2021	02/06/2021	EP	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0328/2021	07/07/2021	EP	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		SP(2021)558	08/11/2021	EC	

Incidences et retombées commerciales de l?épidémie de COVID-19

La commission du commerce international a adopté un rapport dinitiative de Kathleen VAN BREMPT (S&D, BE) sur les incidences et les retombées commerciales de lépidémie de COVID-19.

La pandémie mondiale de COVID-19 entraîné une crise sanitaire, économique, sociale et humanitaire qui a créé des perturbations dune ampleur sans précédent dans le commerce international, se soldant par le recul des échanges internationaux, réduisant ainsi considérablement la production et lemploi au niveau mondial, diminuant le niveau dinvestissement direct étranger et exacerbant les tensions géopolitiques.

La pandémie a révélé les vulnérabilités stratégiques de lUnion et des chaînes d'approvisionnement mondiales. Elle a continué de creuser les inégalités et risque de faire régresser la lutte mondiale contre le changement climatique.

Les députés sont convaincus que la COVID-19 na fait quaccroître la nécessité dun réexamen complet de la politique commerciale de lUnion et se disent prêt à apporter leur contribution.

Des chaînes de valeur équitables, résilientes et vertes

Bien que la plupart des chaînes de valeur mondiales soient restées opérationnelles pendant la pandémie, les députés sont convaincus que lUnion européenne est trop dépendante dun petit nombre de fournisseurs de certaines matières premières critiques et de certains biens et services essentiels, notamment de produits médicaux et pharmaceutiques, ce qui porte atteinte à son autonomie stratégique et à ses objectifs géopolitiques.

La crise de la COVID-19 a mis en évidence les risques que couraient les chaînes dapprovisionnement critiques. La Commission est invitée à accorder une attention particulière à la durabilité des chaînes dapprovisionnement de lUnion dans sa stratégie industrielle prochaine, en identifiant les chaînes dapprovisionnement qui pourraient bénéficier d'une plus grande résilience grâce à la diversification de lapprovisionnement, à la relocalisation et à la constitution de stocks.

Les députés estiment que la diversification et la résilience des chaînes dapprovisionnement devraient être une priorité essentielle de la politique commerciale révisée de lUnion. Louverture devrait aller de pair avec la sauvegarde des secteurs stratégiques de lUE et être étroitement liée à une politique industrielle ambitieuse, conforme au pacte vert et à la stratégie numérique, susceptible daccroître les capacités de résistance de lUnion aux futurs chocs dans les secteurs stratégiques.

Instruments de défense commerciale de lUnion

La Commission est invitée à compléter les instruments de défense commerciale de lUnion en 2021 par la présentation de propositions législatives, en donnant la priorité à un instrument anticoercitif, à un instrument destiné à lutter contre les distorsions causées par les subventions étrangères et les entreprises publiques ainsi quà la conclusion des négociations sur linstrument relatif aux marchés publics internationaux.

Les députés ont invité la Commission à promouvoir les initiatives en matière de commerce équitable, à encourager une économique circulaire au niveau mondial et à présenter une stratégie pour le commerce numérique, qui améliore laccès des entreprises européennes au marché.

Politique commerciale pour les produits de santé essentiels

Les députés se sont félicités de la proposition de plusieurs chefs de gouvernement en faveur dun traité international sur la réaction aux pandémies et ont demandé quun tel traité comprenne un volet commercial fort.

Affirmant que le protectionnisme dans la production et la distribution des vaccins pouvait entraver la réaction à la pandémie mondiale, les députés estiment que les chaînes dapprovisionnement mondiales en matières premières ainsi que la production et la distribution des vaccins doivent bénéficier de relations commerciales ouvertes.

Le rapport demande par conséquent à lUnion dencourager ladoption de linitiative de lOMC sur le commerce et la santé dici la fin de 2021, dencourager un renforcement de la coopération mondiale et dêtre plus exigeante en matière de transparence de lapprovisionnement, de la production et du coût des biens médicaux.

LUnion doit sassurer que les futurs contrats dachats anticipés soient rendus publics dans leur intégralité, notamment pour les vaccins de nouvelle génération.

Éliminer les entraves à lexportation de vaccins

Les députés sont préoccupés par la multiplication récente des restrictions à lexportation de vaccins par les principaux pays producteurs tels que les États-Unis, le Royaume-Uni, la Chine, lInde et, dans une moindre mesure, lUnion européenne, car cela risque de mettre en péril laugmentation rapide, au niveau mondial, dune capacité de production de vaccins, de perturber les chaînes de production et de conduire à des représailles. Ils ont invité la Commission à dialoguer avec les pays producteurs afin déliminer rapidement les entraves à lexportation, réaffirmant que le mécanisme dautorisation dexportation de lUnion était une mesure temporaire qui devrait laisser la place à un mécanisme de transparence.

Face au nombre croissant de variants de la COVID-19, les députés ont souligné que labsence de production et de distribution de vaccins dans les pays tiers pourrait conduire à une hausse de nouveaux types de variants différents. Ils ont demandé davantage defforts internationaux pour accélérer la fourniture de vaccins au mécanisme COVAX, tout en soulignant que les vaccins contre la COVID-19 et ses variants devraient être un bien public mondial et que des efforts multilatéraux urgents devraient porter sur la distribution équitable des vaccins à travers le monde. Ils ont également réclamé un dialogue constructif sur une dérogation temporaire à laccord de lOMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC).

Commerce et développement durable

Tout en se félicitant de lintégration de laccord de Paris comme un élément essentiel dans tous les futurs accords de commerce, dinvestissement et de partenariat, le rapport souligne que la relance post-COVID-19 offre une occasion unique de définir le programme de soutien à une croissance durable. Il demande à la Commission et au Conseil dinclure dans les chapitres sur le commerce et le développement durable et sur lagriculture des dispositions concernant le bien-être animal, le commerce équitable et léconomie circulaire.

La Commission est invitée à utiliser tous les instruments commerciaux et toutes les politiques de coopération au développement à sa disposition pour accroître le soutien financier, lassistance technique, les transferts de technologies, le renforcement des capacités et la numérisation afin de donner aux pays en développement les moyens dagir et de mieux accomplir leur devoir de vigilance tout au long de la chaîne dapprovisionnement.

Multilatéralisme et position géopolitique de lEurope dans le monde

Rappelant limportance géopolitique dune politique commerciale de lUnion solide, les députés ont invité la Commission à définir des actions possibles concrètes et spécifiques ainsi quune feuille de route pour mettre en uvre le concept «dautonomie stratégique ouverte». Ils ont recommandé à lUnion de rechercher de nouveaux partenariats et de consolider les partenariats existants avec des partenaires partageant les mêmes valeurs.

Les députés sont convaincus que les relations commerciales entre lUnion et la Chine nécessitent une approche plus équilibrée et réciproque : le processus de ratification de laccord global dinvestissement UE-Chine (AGI) ne pourra démarrer que lorsque lUnion aura progressé dans lélaboration de mesures autonomes efficaces, à appliquer en vue de contrer les pratiques génératrices de distorsions du marché ou de défendre les intérêts stratégiques de lUnion.

Incidences et retombées commerciales de l?épidémie de COVID-19

Le Parlement européen a adopté par 509 voix pour, 63 contre et 120 abstentions, une résolution sur les incidences et les retombées commerciales de lépidémie de COVID-19.

La pandémie mondiale de COVID-19 a entraîné une crise sanitaire, économique, sociale et humanitaire qui a créé des perturbations dune ampleur sans précédent dans le commerce international, se soldant par le recul des échanges internationaux, réduisant ainsi considérablement la production et lemploi au niveau mondial, diminuant le niveau dinvestissement direct étranger et exacerbant les tensions géopolitiques.

Des chaînes de valeur équitables, résilientes et vertes

Soulignant que la politique commerciale se trouve à un carrefour et que la réalité géopolitique a changé, le Parlement a souligné que l'UE doit encore se positionner dans ce nouvel environnement. Il estime que la COVID-19 n'a fait que renforcer la nécessité d'un réexamen complet de la politique commerciale de l'UE et se dit prêt à apporter sa contribution.

La crise de la COVID-19 a mis en évidence les risques que couraient les chaînes dapprovisionnement critiques. Selon les députés, lUnion européenne est trop dépendante dun petit nombre de fournisseurs de certaines matières premières critiques et de certains biens et services essentiels, notamment de produits médicaux et pharmaceutiques, ce qui porte atteinte à son autonomie stratégique et à ses objectifs géopolitiques.

La Commission est invitée à accorder une attention particulière à la durabilité des chaînes dapprovisionnement de lUnion dans sa prochaine stratégie industrielle, en identifiant les chaînes dapprovisionnement qui pourraient bénéficier d'une plus grande résilience grâce à la diversification de lapprovisionnement, à la relocalisation et à la constitution de stocks.

Le Parlement estime que la diversification et la résilience des chaînes dapprovisionnement devraient être une priorité essentielle de la politique commerciale révisée de lUnion. Louverture devrait aller de pair avec la sauvegarde des secteurs stratégiques de lUE et être étroitement liée à une politique industrielle ambitieuse, conforme au pacte vert et à la stratégie numérique, susceptible daccroître les capacités de résistance de lUnion aux futurs chocs dans les secteurs stratégiques.

Instruments de défense commerciale de lUnion

La Commission est invitée à compléter les instruments de défense commerciale de lUnion en 2021 par la présentation de propositions législatives, en donnant la priorité à un instrument anticoercitif, à un instrument destiné à lutter contre les distorsions causées par les subventions étrangères et les entreprises publiques ainsi quà la conclusion des négociations sur linstrument relatif aux marchés publics internationaux.

Politique commerciale pour les produits de santé essentiels

Le Parlement sest félicité de la proposition de plusieurs chefs de gouvernement en faveur dun traité international sur la réaction aux pandémies et a demandé quun tel traité comprenne un volet commercial fort. Il a estimé que les chaînes dapprovisionnement mondiales en matières premières ainsi que la production et la distribution des vaccins devaient bénéficier de relations commerciales ouvertes.

La résolution a par conséquent demandé à lUnion dencourager ladoption de linitiative de lOMC sur le commerce et la santé dici la fin de 2021, dencourager un renforcement de la coopération mondiale et dêtre plus exigeante en matière de transparence de lapprovisionnement, de la production et du coût des biens médicaux.

LUnion devrait sassurer que les futurs contrats dachats anticipés soient rendus publics dans leur intégralité, notamment pour les vaccins de nouvelle génération.

Éliminer les entraves à lexportation de vaccins

Les députés sont préoccupés par la multiplication récente des restrictions à lexportation de vaccins par les principaux pays producteurs tels que les États-Unis, le Royaume-Uni, la Chine, lInde et, dans une moindre mesure, lUnion européenne, car cela risque de mettre en péril laugmentation rapide, au niveau mondial, dune capacité de production de vaccins, de perturber les chaînes de production et de conduire à des représailles. Ils ont invité la Commission à dialoguer avec les pays producteurs afin déliminer rapidement les entraves à lexportation, réaffirmant que le mécanisme dautorisation dexportation de lUnion était une mesure temporaire qui devrait laisser la place à un mécanisme de transparence.

Face au nombre croissant de variants de la COVID-19, les députés ont souligné que labsence de production et de distribution de vaccins dans les pays tiers pourrait conduire à une hausse de nouveaux types de variants différents. Ils ont demandé davantage defforts internationaux pour accélérer la fourniture de vaccins au mécanisme COVAX, tout en soulignant que les vaccins contre la COVID-19 et ses variants devraient être un bien public mondial et que des efforts multilatéraux urgents devraient porter sur la distribution équitable des vaccins à travers le monde. Ils ont également réclamé un dialogue constructif sur une dérogation temporaire à laccord de lOMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC).

Commerce et développement durable

Tout en se félicitant de lintégration de laccord de Paris comme un élément essentiel dans tous les futurs accords de commerce, dinvestissement et de partenariat, la résolution a souligné que la relance post-COVID-19 offrait une occasion unique de définir le programme de soutien à une croissance durable. Elle a demandé à la Commission et au Conseil dinclure dans les chapitres sur le commerce et le développement durable et sur lagriculture des dispositions concernant le bien-être animal, le commerce équitable et léconomie circulaire.

Le Parlement a demandé davantage de cohérence et de transparence dans lexamen de la politique commerciale de lUnion. Il a souligné la nécessité de critères cohérents, clairs, mesurables et objectifs pour la politique commerciale de lUnion et du dialogue avec les citoyens européens, ainsi que de lamélioration du dialogue entre la Commission et le Parlement.

Multilatéralisme et position géopolitique de lEurope dans le monde

Rappelant limportance géopolitique dune politique commerciale de lUnion solide, le Parlement a invité la Commission à définir des actions

possibles concrètes et spécifiques ainsi quune feuille de route pour mettre en uvre le concept «dautonomie stratégique ouverte». Il a recommandé à lUnion de rechercher de nouveaux partenariats avec des partenaires partageant les mêmes valeurs. Toutefois, lorsque la coopération n'est pas possible, l'UE devrait poursuivre ses intérêts par des mesures autonomes pour protéger ses valeurs et lutter contre les pratiques commerciales déloyales, conformément au droit international.

Les députés sont convaincus que les relations commerciales entre lUnion et la Chine nécessitent une approche plus équilibrée et réciproque: le processus de ratification de laccord global dinvestissement UE-Chine (AGI) ne pourra démarrer que lorsque lUnion aura progressé dans lélaboration de mesures autonomes efficaces, à appliquer en vue de contrer les pratiques génératrices de distorsions du marché ou de défendre les intérêts stratégiques de lUnion.

Enfin, le Parlement a invité toutes les institutions de lUnion à maintenir la coopération en matière de commerce et de développement et le renforcement de la résilience face aux pandémies et aux urgences sanitaires parmi leurs priorités.